5me ANNÉE N· 24 PARAIT LE SAMEDI 15 JUIN 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

Bureaux auxiliaires des Postes

Le nombre toujours croissant des demandes de création de bureaux de poste atteste le besoin qu'éprouvent les habitants des campagnes d'obtenir plus de facilités pour leurs opérations postales.

Malheureusement les charges du budget de l'Etat ne permettent pas d'accueillir ces demandes dans une mesure assez large pour donner satisfaction à tous les désirs qui sont exprimés.

A moins que leur situation financière leur permette de se substituer momantanément à l'Etat pour subvenir à toutes les dépenses qu'entraîne le fonctionnement d'un bureau de plein exercice, la plupart des communes se trouvent donc forcément astreintes à une longue attente. C'est pour ce motif et en vue de mettre à la portée du plus grand nombre d'entre elles la possession immédiate d'un service postal dans la localité, qu'un décret du Président de la République du 7 avril 1887, a autorisé la concession de bureaux auxiliaires de poste.

Les avantages qui résultent de ces établissements ne semblent pas suffisamment connus et il est du devoir de l'Administration de tendre à les vulgariser.

Le sacrifice pécuniaire qu'impose à la commune la création d'un bureau de poste auxiliaire est, on doit le faire remarquer tout d'abord de très minime importance.

L'administration continue, en effet, à faire assurer la distribution des correspondances par le facteur rural ; elle fournit les timbres et formules imprimées nécessaires au bureau ; elle n'exige ni local ni aménagement spécial et, sauf le cas ou la commune désire faire établir une boite nouvelle, la boîte aux lettres rurale est simplement transférée au bureau.

Les dépenses à inscrire au budget municipal ne consistent, par suite, que dans 1· la rétribution du gérant choisi et proposé par le Maire et pris autant que possible parmi les ancieus militaires, fonctionnaires retraités, receveurs buralistes, débitants de tabacs. Cette rétribution, débattue au mieux des intérêts de la commune varie généralement entre 100 et 200 fr. par an ; 2· l'installation au domicile du gérant d'une table avec tiroirs fermant à clef et surmontée d'un petit casier, de balances avec poids et d'un tableau en bois portant l'inscription : « *Bureau auxiliaire de poste* » ; 3· l'achat des menues fournitures de bureau, telles que tampon, encre à timbrer, et à écrire, ficelle, cire à cacheter.

Les heures d'ouverture du bureau au public sont fixées par la municipalité.

Les opérafions les plus usuelles, la vente des timbres poste, cartes postales, cartes lettres, enveloppes pour valeurs à recouvrer, l'affranchissement, la réception et l'expédition des correspondances ; le payment des mandats de 50 fr. et au-dessous, s'effectuent directement et immédiatement au bureau auxiliaire.

Le gérant de ce bureau sert en outre, d'intermédiaire entre les habitants et le bureau de poste voisin pour l'émission des mandats poste, le payment des mandats supérieurs à 50 fr., les versements ou retraits des fonds a la Caisse nationale d'Eparge, les effets a recouvrer, de lettres et d'objets a recommander. Il est délivré un reçu provisoire des sommes ou objets ainsi déposés.

On doit ajouter que l'administration s'attache autant que possible a ramener le facteur dans la localité après plusieurs heures d'intervale pour prendre la dépêche du bureau, de manière que les habitants aient le temps de répondre aux lettres reçues et d'opérer en outre, leurs divers dépôts qui parviennent ainsi le jour même au bureau de poste et leur font retour dès le lendemain.

Réduit a ces simples proportions le bureau auxiliaire assure déjà aux habitants la facilité très appréciable de pouvoir effectuer sans déplacement ni perte de temps, à toute heure de la journée, les opérations de poste et d'épargne. Mais là ne se bornent pas les avantages qu'il est possible d'en retirer, tant au point de vue des intérêts privés qu'au point de vue des intérêts commerciaux.

Le gérant pouvant être chargé d'un service de distribution à domicile, il peut, lorsque la commune ne se trouve desservie qu'après plusieurs autres, dans l'après midi, se rendre le matin à un point déterminé du parcours du facteur et revenir opérer de suite la remise des correspondances.

Si la commune est traversée par un courrier ou possède une station de chemin de fer, ou se trouve à proximité d'une gare où passent des trains transportant des dépêches au chef-lieu, aux bureaux ambulants ou aux courriers convoyeurs et celles qu'il en reçoit sont immédiatement distribuées par ses soins dans la commune, qui peut être ainsi dôtée de plusieurs distributions et de plusieurs

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

par Jean COUESPEL

Le trajet de la ferme au bourg de Beaulieu est d'environ 3 kilomètres. Assis à côté du fermier, sur le siège de devant, l'avoué candidat avait assez mauvaise mine et paraissait faire de violents efforts pour combattre le sommeil. Il se balançait de droite à gauche, ne répondant que par monosyllabes à la conversation du fermier, qui, habitué à ces sortes de festins, était aussi solide que la veille au matin. On croisait, le long de la route, de nombreuses connaissances, fermiers et fermières ou journaliers se rendant au bourg, pour la messe et le vote ensuite. Maître Cardié échangeait avec eux des salutations et quelques paroles en passant :

— Bonjour, cousin Mourier, comment que ça va, chez vous ? Et la cousine ?

— Mais, pas trop mal, cousin Cardié, et et la cousine et les petits cousins ? Vous n'êtes pas trop fatigué de la nuit ?

— Non, mon cousin. (Tout le monde cousine, dans cette confrée.)

Puis, c'était une femme seule, que le fermier devançait, et qui l'arrêtait, d'un air mécontent :

— Ah ! mon cher cousin, dans quel état vous avez renvoyé mon bomme ! Il n'a *tanl seulement* pas eu la force de se déshabiller. Si on peut mettre des chrétiens dans un pareil état !

— Eh ! la mère Lépine, votre homme, répondait le fermier, mais c'est lui tout seul qui s'est mis comme vous l'avez vu ; y en avaient qu'étaient encore bien plus *pleins*. Vous a-t-il dit qu'on l'avait fait boire de force ? C'était pas la peine, car il a une descente de gosier trop bien faite pour qu'on ait besoin de lui mettre un entonnoir.

Puis un coup de fouet à la rouge et l'on repartait au petit trot, devançant d'autres personnes, qui, reconnaissant le candidat officiel et le voyant se balancer en tous sens, les yeux hébétés, disaient tout haut :

— Eh bien, il est dans un bel état ; sacré père Cardié, va, il l'a bien soigné.

Et le fermier échangeait aveo eux un regard qui semblait dire :

— Laissez faire, j'ai mon idée.

En arrivant au bourg, on descendit à l'hotel des Trois-Mages, où l'on prit pour un sou de café, avec un petit verre de vieille eau-de-vie de cidre, qui fut suivi de plusieurs autres, car une demi-douzaine de frères partis de la ferme une heure ou deux plutot se trouvaient là et voulurent è toute force rendre au fermier sa politesse.

L'avoué se laissait faire comme un enfant. Il commençait à être ivre-mort. Le jeune Despièches, qui le cherchait, entra dans la salle du café attenant à l'hotel, et le voyant dans cet état, jugea qu'il vallait mieux pour lui s'en aller.

Cependaut la messe venait de finir, et la foule se pressait dans l'unique rue du bourg. Le fermier et ses complices jugèrent le moment opportun pour faire voir le candidat. Ils sortirent ensemble, lui soutenant un peu l'avoué, qui eut encore la force de se lever en bégayant quelques mots et en riant d'un gros rire bête.

Ils descendirent les marches, et une fois sur la place le fermier lui lâcha le bra L'autre trebuchait et marchait en dessinant des zigzags, arpentant la rue. Hommes et femmes qui le virent en cet état, se tordaient de rire ; les gamins habitués le dimanche à faire escorte aux pochards, ne tardérent pas à s'assembler autour de celui-ci.

Le pauvde homme, qui parut avoir conscience de la situation tenta de faire une volte-face, et de rentrer à l'hôtel, dont il s'était éloigné d'environ 200 mètres. Il fit quelques pas au milieu du marché qui se tenait le dimanche matin, mais tout en trébuchant, il tomba la tête en avant dans un panier remplis de fromages frais. On le releva la barbe et la figure toutes barbouillées. Le fromage s'était collé à ses favoris, à son nez, à toute sa figure enfin.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

départs quotidiens.

Il va sans dire que les communes qui possèdent un bureau auxiliaire continuent à concourir pour l'obtention d'une recette des postes de l'Etat. Le fonctionnement d'un bureau auxiliaire a pour résultat d'augmenter les chances de succès, toute facilité nouvelle de correspondance amenant un accroissement du tarif et, par suite du rendement postal qui est l'un des principaux éléments éléments d'appréciation de l'importance des demandes.

L'institution des bureaux auxiliaires de poste fonctionne avec un plein succès dans plusieurs pays étrangers et elle a déjà fourni d'excellents résultats dans nombre de communes de la France.

Il dépend de l'initiative des municipalités d'en développer l'usage.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Elections municipales. — Les mille et une distractions de notre fête p tronale, ont fait perdre de vue aux militants de la politique locale, que, par arrêté préfectoral, des élections complémentaires municipales doivent avoir lieu demain dimanche 16 courant. Il s'agit, comme on sait de procéder à la nomination du 2e adjoint qui a dû se démettre de ses fonctions par incompatibilité, et par suite de démissions 4 sièges sont vacants. Jusqu'ici aucun candidat n'était sur les rangs, mais au dernier moment on vient d'accourher d'une liste de 4 citoyens qui consentent à s'embarquer sur la galère municipale.

Enfin ! le Conseil municipal sera complet !

Fête Patronale. — La variété et l'ampleur du programme de nos fêtes avaient attiré dans notre ville une foule énorme d'étrangers qui ont emporté le meilleur souvenir de nos réjouissances publiques. Détailler par le menu les nombreuses distractions que la libéralité de nos compatriotes et les prévoyances du comité organisateur ont mis sous les yeux de nos visiteurs, serait trop long. Nous glisserons sur les jeux divers, les retraites aux flambeaux et bals publics qu'on retrouve a toutes les fêtes et nous nous arrêterons au **Concour musical** qui a été la principale attraction de la première journée.

Depuis le premier concours offert par la ville de Sisteron, l'année de la création de la fête patronale (Juin 1879) le niveau musical s'est sensiblement élevé dans de modestes communes où l'art musical était à peu près inconnu, existent aujourd'hui des sociétés parfaitement organisées et habilement dirigés par des chefs aussi capables que dévoués.

Les sociétés qui ont pris part au tournois lyrique du 9 juin, ont fait preuve de sérieuses qualités d'exécution, toute proportion gardée, bien entendu et tenant compte des éléments dont chacune disposait.

Les récompenses ont été distribuées ainsi :

Harmonies

1er Rrix. — Une médaille de vermeil et 400 francs à *la Lyre des Alpes* de Digne.

2e Prix. — Une médaille d'argent et 200 francs avec mention spéciale du jury, aux *Enfants de Céreste.*

Fanfares

1e Prix. — Une médaille d'argent et 150 fr. à la *Fanfare de Forcalquier.*

2e Prix. — Une médaille de bronze et 100 francs à la *Fanfare de Volonne.*

Le comité des fêtes offre aux fanfares de Château-Arnoux et de Ventavon, une médaille d'argent comme souvenir du Concours musical et de la fête patronale de 1889.

La seconde journée a été moins favorisée sous le rapport du temps. A dix heures la pluie est venue déranger une partie du programme. Les récompenses qui devaient être distribuées au kiosque, l'ont été dans une salle de la mairie. A 2 heures les sociétés ont regagné leurs pénates.

Le Concours de Tir, au stand, sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet, a été très suivi. Le Concours d'honneur qui a eu lieu le mardi 11 juin, a donné les résultats suivants :

1e Prix. — Une médaille d'argent (offer par M. le ministre de l'intérieur] à Rivas Philogène.

2e Prix. — Un révolver de précision, (offert par M. Suquet, député) à Détampes Joseph.

3e Prix. — Un plat japonais (offert par M. le Sous-préfet) à Lignotte Gustave.

4e Prix. — Une corbeille artistique, (offert par les *Alpes Républicaines*) à Put Anioine.

5e Prix. — Une pendule de cheminée (offert par la ville) à Gasquet Henri.

6e Prix. — Une médaille d'argent (prix de la Société) au commandant de Laidet.

7e Prix. — Un Diplôme d'honneur (prix de la Société) au sergent Roux du 141e

8e Prix. — Une médaille de bronze (prix de la Société) à Chauvin Antoine.

La distribution des récompenses a été précédée de cette allocution de M. le Sous-Préfet.

Allocution de M. le Sous-Préfet

MESSIEURS,

J'ai été très sensible à l'honneur que m'a fait votre comité en me désignant, quoique nouveau venu parmi vous, pour remetre aux lauréats de ce concours les récompenses dues à leur habileté. Je dois cet honneur, je le sais, — et je n'en suis que plus heureux, — à ma qualité de représentant d'un gouvernement auquel vous êtes fermement attachés et dont vous connaissez la sollicitude pour toutes les sociétés patriotiques telles que la vôtre.

C'est sous la République que se sont organisées d'un bout à l'autre du territoire ces sociétés de tir et de gymnastique dont le but essentiel qu'il ne faut jamais perdre de vue est de former de robustes et de vaillants défenseurs de la patrie française. Les provinces de l'Est qui ont été les témoins et les malheureuses victimes de l'invasion ont été aussi les premières à l'œuvre. Les départements du midi, plus éloignés de la frontière se sont associés à leur tour, quoique plus lentement, à ce grand mouvement national dont leurs sœurs de l'Est avaient pris l'initiative, et c'est un honneur pour Sisteron, d'avoir été dans les Basses-Alpes, la première ville dôtée d'une Société de tir dont tous les citoyens ont immédiatement compris le but patriotique.

Tous savent, en effet, que dans l'état actuel de l'Europe, l'heure pourrait bientôt sonner où la France devra affronter la lutte la plus grave qu'un peuple puisse être appelé à souteuir, la lutte pour l'existence, et qu'alors chaque citoyen sera un soldat et chaque soldat un tireur plus ou moins exercé.

Vous vous joindrez à moi, messieurs, pour remercier notre honorable président, ainsi que les membres du comité de leur dévouement incessant à la noble tache qu'ils ont entreprise ; pour les féliciter des résultats obtenus, grâce à leurs persévérants efforts ; pour les encourager à marcher toujours en avant avec l'appui de la reconnaissance ; et, permettez-moi en terminant de formuler ce vœu que leur œuvre soit bientôt complétée et courronnée par la création à Sisteron d'une Société de Gymnastiqui rendrait les plus grands services à la jeunesse de notre ville en lui procurant l'éducation physique, l'éducation virile que nous avons à cœur de lui donner concurremment avec l'éducation intellectuelle, dans l'intérêt de la France et de la République.

Ce discours a été vivement applaudi.

Ajoutons en terminant, que l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant ces fêtes, ce qui prouve le bon esprit de notre excellente population et fait honneur à notre comité d'organisation. Nous devons une mention spéciale au Président de la Commission, Il sympathique M. Peyrothe qui a fait preuve d'un entier dévouement et d'une inaltérable patience.

L'abondance des matieres nous oblige à renvoyer à huitaine notre Carnet de voyage *et la suite de notre intéressant feuilleton* " Un amour de Curé "

ETAT CIVIL
du 7 juin au 14

NAISSANCES

Nèant

PUBLICATION DE MARIAGES

Nèant.

DÉCÈS

Sicard Salomon, âgé de 28 ans.
Lafleur Antoine âgé 1 an 1|2.
Cornand Marie Sophie, âgée de 65 ans

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 12 juin 1889.

On a remarqué cette semaine ancune transaction importante : on s'applique seulement à maintenir les cours 3 0|0 86,65

L'action du Crédit Fonc er fait preuve de fermeté à 1340 ; les obligations foncières et communales ont des tendance à la hausse nettement accusées.

La Société Génèrale demeure calme et ferme à 458, 75, de même la Bauque d'Escompte cotée 530.

On remarque des achats suivis sur la Banque de Paris et des Pays Bas à 760.

Le Crédit Mobilier a réunis ses actionnaires en assemblée générale le 29 mai, sous la présidence de M. Walut. Les excellents résultats de l'exercice 1888 ont permis un dividende de 27 fr. par actions. Les bénéfices s'élevant à 2. 043 246, 64 se repartiront comme suit. Réserve légale 95 825. 27 dividende de 1, 620. 000, le sorde sera payé le 1er juillet.

Le rapport constate que toute les affaires anciennes de la société sont des plus prospère nous citeron entre autres la compagnie immobiliere, la société de port St Louis. Parmis les affaires nouvelles le Crédit mobilier a pris une parti importante à la création du chemin de fer de Porto Rico complété par la société d'entre prtses et construction coloniales.

On reste a 57 sur le Qanama.

Les obligations des Chemins Economiques ont un marché animé à 378 et 378,50.

Les plus précieux bijoux

Grand défilé du « high life » à l'hôtel de C.. on expose la corbeille de l'héritière de la maison une petite marquise de demain... C'est un déluge de flatteries qui lasse visiblement la jeune fiancée dont les regards ne quitte pas la porte du salon semblant implorer une délivrance.., Enfin !... son visage s'éclaire à l'aspect d'une toute jeune femme qui s'avance vers elle dans le coquet froufrou d'une toilette exquise.

— Je viens tard, excuse-moi. une course à faire pour mon cadeau.

Comment, toi aussi des bijoux !

— Mieux que cela chère miguonne, je t'apporte le moyen de conserver le deux plus précieux de ta collection : ton charmant sourire et tes éblouissantes dents. Prends bien garde de les perdre... ce cher marquis ne s'en consolerait pas... et pour que tu ne l'oublie jamais d'en prendre soin, j'ai tenu à placer moi-même dans ta corbeille ces flacons de notre dentifrice à la mode infaillible ***Elixir des RB. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.***

Agent Général : A. SEGUIN, Bordeaux

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PATE : 1.35 et 2Fr

Se trouve chez tous les Parfumers, Pharmaciens, Droguistes et Merciers etc.

Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditérrannée

Billets d'aller et retour

DE

Marseille à Venise

(*Via Vintimille*)

Valables pendant 30 jours.

1re classe 133 francs — 2e classe 95 fr.

Billets délivrés jusqu'au 30 septembre 1889 inclusivement, dounant droit d'arrêt dans toutes les gares situées sur le parcours, tant en France qu'en Italie à à l'aller et au retour, valables pour tous les trains.

Franchise de bagages de 30 k. sur le parcours P.-L.-M. seulement.

On peut se procurer des billéts à la gare de Marseille St. Charles et au bureau-succursale, rue Grignan, N° 17.

Chemin de fer P.-L.-M.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les premiers trains de plaisir. — La Compagnie P.-L.-M. a décidé que, durant tont le cours de l'Exposition universelle, des trains de plaisir seraient mis à la disposition du public pour venir passer quelques jours à Paris. Les dates et marches des trains de plaisir seront annoncés par affiches en temps utile ; mais dès à présent nous pouvons annoncer à nos lecteurs qu'ils auront lieu en juin vers le 15, en juillet pour la Fête Nationale ; en aout vers le 3 et vers le 22 ; en septembre vers le 4 et vers le 25.

Pour octobre il y en aura très probablement, mais il n'est pas possible encore d'en indiquer l'époque. Ces trains seront compoés comme d'usage de voitnres de 2me et 3me classe. Les prix seront ceux qui ont été fixé prédédemment pour les trains du 14 juillet ; les conditions de transport sont les mêmes. Le 10 juin la Compagnie P.-L.-M. portera à la connaissance du public qu'une nouvelle période de délais prolongés pour les billets d'aller et retour sera accordée et qu'elle durera jusqu'à la clôture de l'Exposition Universelle.

Chemin de fer P.-L.-M.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

A l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris la compagnie organisera des troins de plaisir à prix réduit permettant de passer plusieurs jours à Paris et dont le départ aura lieu : le 15 juin de Marseille; le 16 juin de Lyon ; le 17 juin de St Etienne et Genève et le 18 de Besançon.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraitre à la librairie Le Bailly 15, rue de Tournon, à Paris

Le Siegle l'Orge et l'Avoine par A Larbalétrier, 1 vol. 0, 50 cent. Le Nouvel ouvrage que M. Le Bailly, complète fort heureusement le blé, que le même auteur a récemment publié a la même librairie Il en forme pour ainsi dire la suite et le complément.

L'auteur a examiné la culture de ses trois céréales, avec toùs les détails que comportent cette intéressante question ensemencements, caractères végétatifs, soins d'entretien, récolte produits rendement, tout est scrupuleusement étudié et discuté.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

ANTI-FORMICA ou pourdre pour chasser les fourmis

Il suffit de semer quelques grains de cette poudre près des fourmillères pour les voirs disparaître complètement. Pour les arbres à fruits, en former un simple cordon autour du pied et pas une fourmi n'y montera dessus.

Dans les lieux habités- garde-manger etc., former un cercle avec cette poudre autour des objets à préserver.

Avec l'**Anti-Formica. plus de formis nulle part.**

Le paquet 1 franc, contre timbre ou mandant poste.

S'adresser aux bureaux du journal. — On demande des dépositaires. — Grosse rétributions.

A louer présentement

LE CAFÉ DE FRANCE

Pour tous renseignements s'adresser à M. FOURNIER, au café Mirabeau.

M. Tercide OUSTRIC fils, chirurgien dentiste de Dijon, diplômé de l'Ecole dentaire de France, recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, du au 30 juillet inclusivement.

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

—

VENTE

Par licitation après renvoi

Il sera procédé le mercredi ving six juin courant, à nenf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron et par devant Me Girard, juge-commissaire, à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés, situés sur les communes d'Aubignosc et de Sisteron, dépendant des successions de dame Marie Corbon, épouse du sieur Pellissier Joseph, en son vivant propriétaire à Aubignosc et dudit Pellissier Joseph et actuellement indivis entre leurs héritiers.

Désignation des Immeubles

Immeubles dépendant de la succession de dame Marie Corbon.

PREMIER LOT

Terre labourable, au quartier de la Rouvière, de 75 ares 56 centiares, numéros 447, 448 section B, touchant du levant Amayen François, du midi Amayen Gustave, du nord madame Laugier du couchant la commune.

DEUXIÈME LOT

Terre labourable, complantée en amendiers au quartier de Ponchonnières de la contenance cadastrale de trente ares 20 centiares numéro 396 section B, touchant du midi chemin, du eouchant Gustave Maurel, du nord avril et du levant chemin.

TROISIEME LOT

Labour et amandiers, au même quartier dit Malaga, contenance cadastrale, 19ares 83 centiares touchant du nord Gustave Maurel, du couchant Joseph Sicard, du midi Auguste Jourdan, du levant le commun, porté au numéro 416, section B

QUATRIEME LOT

Labour, vigne, arrosable à Mourieu, de dix-neuf ares trente centiares, numéro 550 section, touchant du levant route nationale, du midi François Amayen, du nord François Marrou, du couchant chemin et canal, entre deux.

CINQUIÈME LOT

Labour arrosable qnartier des Présidentes, appelé Crouzouret, d'une contenance de quarante ares, touchant du couchant la route nationale, du nord ravin, du levant l'immeuble désigné sous l'article 8, du midi Fortuné Amayenc.

Dans ce lot est compris une petite parcelle arrosable située audelà du vallon complantée en mûriers touchant la route nationale,

SIXIEME LOT

Labour arrosable, pré, vigne et bâtiment rural de vingt-six ares, numéros 681 682, section B, touchant du midi Alphonse Féraud,, du couchant la veuve Bulvérail, du nord André Richaud, du levant chemin.

SEPTIEME LOT

Partie d'un corps de bâtiment dans le village laquelle partie se compose de tous les bâtiments de construction ancienne et appelés l'ancienne maison, avec régalés et dépendances et aire sur le devant, dans la direction du couchant, le tout confrontant du levant Auguste Jourdan du midi aire et jardin, du couchant le chemin et Ravoux, du nord la rue et la partie du bâtiment désigné sous l'article 8 des immeubles de Joseph Pellissier.

L'escalier donnant accès aux bâtiments est la propriété de ce lot, mais la partie de bâtiment désigné sous l'article 13 a un droit de passage.

Toutes les propriétés ci-dessus désignées seront d'abord exposées aux enchères en bloc sur la miseà prix de **neuf cent dix francs**, ci. 910 fr.

Après la vente en bloc chacunede ces propriétés sera vendue séparément sur les mises à prix suivantes savoir :

Premier lot, mise à prix cinquante francs. ci. 50 fr.

Deuxième lot, mise à prix cinquante francs, ci 50 fr.

Troisième lot, mise à prix dix franc. ci 10 fr.

Quatrième lot, mise à prix cent francs, ci 100 fr.

Cinquième lot, mise à prix trois cents francs, ci 300 fr.

Sixième lot, mise à prix cinquante fr. ci. 50 fr.

Septième lot, mise à prix deux cents francs, ci. 200 fr.

Si le prix des adjudications partielles n'excède pas ou n'égale pas le prix de la vente en bloc, cette dernière séule sera valable.

II. Immeubles dépendant de la succession de Joseph Pellissier

PREMIER LOT

Labour, au quartier des Présidentes, d'une contenance de dix ares, touchant au midi Fortuné Amayenc, au nord ravin au couchant le cinquième lot des immeubles de dame Corbon, du levant ravin et Amayen. Ce lot comprend ce qui a été acquis de Cuchet.

DEUXIEME LOT

Labour et amandiers, au Crouzouret, de seize ares environ, touchant du levant le chemin de fer, du midi Alphonse Féraud, du nord Aimé Roumieu, du couchant la veuve Amundric.

TRNISIEME LOT

Labour au quartier du Crouzouret, dit Frigouros, d'une contenance de 40 ares environ, touchant du levaut chemin de fer, du midi et du couchant Alphonse Féraud et du nord Isidore Marrou.

QUATRIEME LOT

Labour et amandiers au quartier des Présidentes d'une contenance de soixante ares numéros 685, 686, 687, 688 section B du plan, touchant du midi Marcelin Ravoux, du levant canal et chemin entre deux, du couchant Paulin Benoit, du nord ravin.

CINQUIEME LOT

Labour et petit jardin arrosable au quartier du Crouzouret dit le Verrier, numéros 761, 762, 763, 764, 765, 773 p, section B touchant du nord François Amayenc, du midi ravin, du levant canal et chemin entre deux, du couchant Isidore Châteauneuf.

SIXIEME LOT

Partie restante du corps de bâtiment dans le village, laquelle partie est connue sous la dénomination de nouvelle maison et se trouve au nord de l'autre partie, touchant du nord la rue, du midi la partie désignée sous l'article 7 des immeubles de dame Corbon ainsi que du levant du couchant basse-cour ou régales.

Ce lot a droit de passage sur l'escalier

L'acquéreur de ce lot aura en même temps un droit sur un four à cuire du pain, situé dans le village et indivis avec d'autres propriétaires.

Tous les immeubles dépendant de la succession de Joseph Pellissier seront exposés aux enchères en bloc sur la mise à prix de **trois cent trente** francs. ci **330 fr.**

Après la vente en bloc, chacune des propriétés sera vendue séparément sur les mises à prix suivantes, savoir :

Premier lot, mise à prix vingt francs, ci. 20 fr.

Deuxième lot, mise à prix vingt francs ci. 20 fr.

Troisième lot, mise à prix cinquante francs, ci. 50 fr.

Quatrième lot, mise à prix, vingt fr. ci 20 fr.

Cinquième lot, mise à prix deux cents francs, ci. 200 fr,

Sixième lot, mise à prix vingt francs, ci. 20 fr.

Si le prix des adjudications partielles n'excède pas ou n'égale pas le prix de l'adjudication en bloc, cette dernière seule lera valable.

Immeubles vendus séparément

PREMIER LOT

Labour et vigne au quartier du Saret, d'une contenance de un hectare, quatorze ares quarante quatre centiares, confrontant du levant ravin, du midi chemin, du couchant Mlle Thome.

Mise à prix cinq cents franc, ci 50 0 fr

DEUXIÉME LOT

Une aire située à Aubignosc, touchant du nord le septième lot des immeubles de dame Corbon, du levant Roche, du couchant chemin.

Mise à prix vingt francs, ci. 20 fr.

TROISIÈME LOT

Un bastidon sis à Sisteron au pied du Molard, numéro 249 p, 249 bis, 250 section F avec terre attenante d'une superficie de deux hectares environ, confrontant du levant Figuières et du couchant le communal.

Mise à prix cinquante francs ci. 50 fr.

Observation

Le cinquième lot des immeubles de dame Corbon et le premier lot des immeubles de Joseph Pellissier ne formant actuellement qu'une seule parcelle seront ensuite vendus en bloc.

Le septième lot des immeubles de dame Corbon, le sixième lot des immeubles de Joseph Pellissier et le deuxième lot des immeubles vendus séparément seront également vendus en bloc après l'adjudication partielle.

La vente de tous ces immeubles a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du 13 mars dernier, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête de dame Julie Pellissier, sans profession, épouse du sieur Martin Jacques, instituteur à Châteauneuf Miravail, de son mari assistée et autorisée, ayant Me ESTAYS, pour avoué.

Contre Pellissier Edouard, ancien huissier domicilié et demeurant à Marseille, ayant Me Rémusat pour avoué.

Sisteron le 7 juin 1889 ESTAYS.

Enregistré à Sisteron le huit juin 1889 folio 60 case 24. Reçu uu franc quatre vingt huit centimes.

Signé
LAMBERT

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

Chemin de fer de Paris-Lyon-Médit erranée

A l'occasion pe l'Eposition Universelle et des fêtes de la Pentecôte, la compagnie délivrera pour Paris dans toutes les gares du réseau, du 20 Mai au 20 juin inclusivement des billets d'allèr et retour de 1re 2e et 3e clases, avec 25 0|0 de réducrion dont la durée de validité sera de :

4 jours, pour un parcour de	200 k. au moins
6	de 201
8	de 301 à 400 k.
10	de 401 à 500
12	supérieur à 500 k.

le jour du départ compris.

Ces billets seront admis dans tous les trains express et rapides compris au même titres que les billets à plein tarif.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée de moitié à deux reprises, moyennant le paiment, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0|0 du prix des billets.

HISTOIRE de la BASTILLE

EDITION DU CENTENAIRE

Depuis sa fondation jusqu'à sa destruction.

Ses mystèrères, ses cachots, la chambre des tortures, les prionuiers, les gouverneurs, les victime, et les bourreaux, a vaetures dramatiques, révélations scandaleuses, viols, turpitudes et débauches, évasions célèbres, rrchivei ecrètes de la police. Par ***Augustc MaquetAs Arnoul Alboize.***

so10 centimes la livraison illustaée. — 2 livraen, — 50 centimes la série — Une série de ss 15 jours.

ibrairie B. Simon et Cie. 15 rue St. Benoit Paris

A Louer de Suite

AU CASINO

1er étage, avec Balcon sur la faça de principale,
2e Etage.

S'Adresser à M. J. Tourrès, boulevard National 255 Marseille u chez M. Reynaud, marchand de cuirs à Sisteron.

A VENDRE

Pour cause de Santé

FOND DE CORDONNERIE

Situé rue Saint-Bazile, 19, près le Chapitre Marseille.

Ayant 15 ans d'existence

Bien achalandée et bien outillée, bonne position, petit loyer, assurance contre l'incendie payée pour l'année.

S'adresser pour lraiter à M. **Guigues Albin**, *rue Saint-Bazile, à Marseille ou au Bureau du Journal.*

A VENDRE

MOBILIER DE CAFÉ

Presque neuf

S'adresser pour tous renseignements à M. Baptistin AUBAN afetier à Sisteron, rue Saunerie.

Une Semaine à Paris 125 f.

Comprenant le logement le logement pres les grands boulevards les repas au palais, royal, à l'exposition aux Bouillons Duval, au Grand Hotel où à l'hotel Continantal, les entrées à l'Eposition, les parconrs en bateaux et les promenades en breaks, pour visiter les monuments et curiosités de Paris, confortables assuré. Le séjour peut être supérieur ou inférieur à une semaine. S'adresser à l'agence des excursions eollectives 25, passage Saulnier, qui enverra le nouveau prospectus.

UN JOURNAL POUR RIEN

(G. Edinger, éditeur.)

Une combinaison qui provoque un véritable étonnement, et celle du ***Journal pour rien***, édité par M. Edinger,

Cette combinaison on ne peut plus ingénieuse et utilitaire est certainement de rencontrer dans le public un accueil enthousiaste, et appelée à rendre de grand services.

L'expliquer en détail serait beaucoup trop long ; mais nons engageons fortement uos lecteurs ne fut-ce que psr curiosité à demander le prospectus explicatif qui se distribue partout et à le lire attivement

Journal le BAVARD

Satirique, Mondain. Théâtral et Financier.

En vente le samedi à Sisteron chez M Allemand

Le JOURNAL de la SANTÉ

Organe de vulgarisation scientifique, peu être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles fnédits dans chaque numéro.

LE JOURNAL DE LA SANTÉ est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse ***30.000*** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminent spécialistes, donne des cousultations ***gratuites*** aux abonnés par la voie du journal.

LE JOUNAL DE LA SANTÉ paraît tous les samedis, 108, rue de Richelieu à Paris. L'abonnement coûte 5 fr. par an, et o, peut s'abonner saus frais à tous les bureaux de poste.

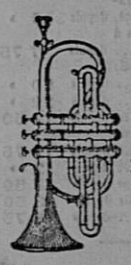
A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollectes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

SAVON ANTISEPTIQUE AU
COUDRON BORATÉ

© VILLE DE SISTERON

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès
Milliers d'attestations
INJECTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50
dans toutes pharmacies
Expédit franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 6, rue Laffitte, PARIS.
DÉPOTS :

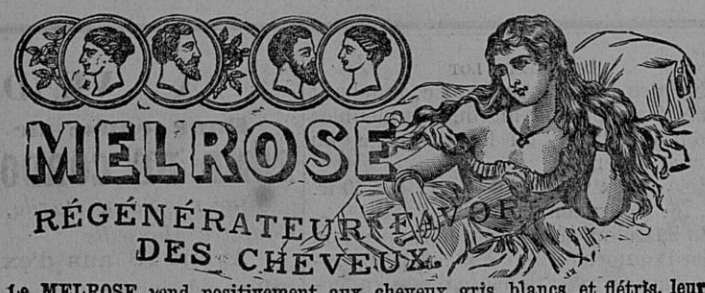

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.
Se trouve chez M. REBATTU fils ainé mercier rue porte de Provence à Sisteron.

POMPES BROQUET
SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✱, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

LOUIS BRUN

AVIS

Les amateurs de bonne Bière sont prévenus qu'ils trouveront dans les principaux cafés le

Pale-Ale Français

La bière la meilleure et la plus fine de toutes celles parues jusque aujourd'hui.

ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes et médaillons — articles de pêche et de chasse — grand assortiment de DRAPEAUX et

Lanternes Vénitiennes

Parfumerie et vannerie — cravates — jouets d'enfants — articles de bureaux et d'écoliers.

Sisteron, rue Droite, Sisteron

CHOCOLAT-DAUPHIN
PUR CACAO ET SUCRE
VANILLÉ

Racahout-Dauphin
LE MEILLEUR ALIMENT
Pour les enfatset les convalescents

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

GUÉRISON DE LA SURDITÉ
Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommer ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions
La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques
LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MODES
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST
LA SAISON
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.
On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

A LA
MÉNAGÈRE
20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris
MOBILIER COMPLET
Ménage, Chauffage, Éclairage
Voyage et Campement

AMEUBLEMENTS acajou ou noyer, 1 armoire à glace, 1 lit cintré, 1 table de nuit	depuis	182 fr. »	l'ameublement
LITS-CAGE sommier adhérent	depuis	29 50	la pièce.
AMEUBLEMENTS de salon, genre anglais, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, bois noir, velours frappé	depuis	350 »	l'ameublement
RIDEAUX fantaisie, hauteur 3 mètres, prêts à être posés	depuis	7 75	le rideau.
PORTE-CHAPEAUX & PORTE-PARAPLUIES, avec glace	depuis	50 »	la pièce.
ARMOIRES à linge, en hêtre	depuis	22 »	la pièce.
BUFFETS de cuisine, en hêtre	depuis	12 50	la pièce.
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES (système Gaston Bozérian) brevetées S. G. D. G.	depuis	12 75	la pièce.
FOURNEAUX à gaz	depuis	2 »	la pièce.
SUSPENSIONS en bronze poli ou verni, av. lampe	depuis	18 50	la pièce.
LAMPES pétrole, bec rond, faïence décors assortis	depuis	3 50	la pièce.
LAMPES modérateur, bronzées	depuis	4 75	la pièce.

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES. — PRIX FIXE MARQUÉ

CALORIFÈRES roulants, régulateur automatique	depuis	55 »	la pièce.
CHEMINÉES roulantes *La Merveilleuse*, feu visible	depuis	70 »	la pièce.
FOYERS mobiles dits *Cheminées parisiennes*	depuis	14 »	la pièce.
POÊLES en faïence, carrés	depuis	22 »	la pièce.
POÊLES en fonte, à socle	depuis	3 25	la pièce.
CALORIFÈRES ronds, en tôle, pour gaz	depuis	14 »	la pièce.
CHEMINÉES en fonte, à four, foyer briques réfractaires	depuis	26 »	la pièce.
CUISINIÈRES fonte, à four, avec chaudière fonte émaillée	depuis	19 »	la pièce.
FOURNEAUX de cuisine tôle et fonte	depuis	38 »	la pièce.
GARDE-FEU *pare-étincelles*, bronzés, 4 feuilles	depuis	4 40	la pièce.
GALERIES cheminée Renaissance, bronze ciselé	depuis	35 »	la pièce.
CHENETS Louis XVI, bronze ciselé	depuis	12 »	la paire.
GARNITURES balais et soufflets palissandre	depuis	5 50	la garniture.
PAIRES PELLE et PINCETTES fer poli	depuis	3 25	la paire.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Le Gérant — Vupour la légalisation de lasignature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON